





La Martinique

BIENTÔT RÉSERVE MONDIALE DE BIOSPHÈRE!

La bonne nouvelle devrait être annoncée en septembre: l'UNESCO élèvera la Martinique au rang de Réserve mondiale de Biosphère. Quatre ans après avoir entamé sa procédure de candidature, l'île recueillera les fruits de sa ténacité, de son engagement à préserver et valoriser ses milieux naturels et culturels, de la mobilisation de sa population en ce sens.



Adobve Stock

La Martinique rejoindra ainsi les 714 territoires (dans 129 pays) auxquels l'UNESCO confie une mission d'exemplarité. Les élus s'engagent à promouvoir un développement durable confié aux habitants: meilleure gestion des ressources, lutte contre le réchauffement climatique, formation des jeunes à ces missions, etc. Le dossier de candidature présenté par la Martinique est béton.

La population de l'île a été dûment associée à son élaboration. De nombreuses réunions publiques se sont tenues dans les 34 communes du territoire. Elles visaient à définir ses richesses naturelles et culturelles, les actions pour en assurer le développement durable sans altération de l'environnement, le tout avec une totale implication des premiers concernés, ses habitants.

14 sites français

Ces échanges d'une grande richesse, jugés en outre très qualitatifs, ont été conclus à l'occasion d'une réunion de synthèse à laquelle participaient toutes les forces vives de la Martinique: monde associatif, économique, académique, scientifique et religieux, autorités territoriales ainsi que de l'État, évidemment. Bouclée en mai 2020, la candidature martiniquaise a été présentée à l'UNESCO qui en a examiné la teneur en mars 2021.

Pour les experts, la décision de l'organisation internationale est acquise. En septembre, la Martinique intégrera alors le club très fermé des 14 sites français déjà classés Réserve mondiale de Biosphère, tels le mont Ventoux, l'atoll de Fakarava en Polynésie, les Cévennes, les gorges du Gardon ou la Guadeloupe voisine.

La suite? Mettre en œuvre les bonnes résolutions affichées: « le projet allie la mise en valeur de notre patrimoine naturel et culturel avec le développement durable », explique Nathalie de Pompignan, présidente de l'association Martinique Réserve de Biosphère, maître d'œuvre de la candidature du territoire.

Solutions locales pour problématiques mondiales

De leur côté, les Nations Unies s'appuient sur les Réserves de Biosphère pour mener leur politique de développement durable grâce à l'implication des populations concernées. Manière de concilier activité humaine avec la biodiversité, de sensibiliser les acteurs économiques locaux et de favoriser l'éducation en ce sens des jeunes générations: « Les Réserves de Biosphère sont des lieux d'apprentissage du développement durable, et plus encore, des sites qui apportent des solutions locales à des problématiques mondiales », répète Karine Roy-Camille Nicolas-Etienne, experte en Tourisme, Vice-Présidente et militante acharnée du projet.

En effet, les Réserves constituent un réseau mondial dédié au partage des connaissances et des expériences afin de valoriser les pratiques vertueuses qui, nées ici, peuvent être appliquées là-bas. À l'inverse, le label offrira à la Martinique une reconnaissance internationale qui va accroître son attractivité et sa visibilité. Le tout, désormais appuyé par la reconnaissance de l'UNESCO et les financements qui l'accompagnent.

Montagne Pelée et pitons du Carbet

La Martinique ne se reposera pas pour autant sur ses lauriers. Elle qui a déjà bénéficié de l'intégration de ses yoles (petites embarcations traditionnelles à voile) au Patrimoine mondial culturel immatériel, vise maintenant la reconnaissance de l'UNESCO au rang de Patrimoine mondial naturel pour le volcan de la montagne Pelée ainsi que la forêt qui l'entoure, et celle des pitons du Carbet, le massif nature dont les sommets culminent au-dessus des 1 100 mètres.

Autant de manifestations qui attestent de la volonté martiniquaise de sanctuariser sa nature. De manière active, constructive. On appelle cela l'exemplarité. •